

CANADA
PROVINCE DE QUÉBEC
MUNICIPALITÉ DE SAINT-HONORÉ-DE-SHENLEY

Procès-verbal de la séance ordinaire du conseil de la Municipalité de Saint-Honoré-de-Shenley tenue à la salle du conseil située au 499 rue Principale, mardi 16 janvier 2024 à 19H.

Sont présents à cette séance :
Maire Monsieur Dany Quirion
Siège no 1 Monsieur Francis Quirion
Siège no 2 Madame Karine Champagne
Siège no 3 Monsieur Stéphane Veilleux
Siège no 4 Monsieur Shawn Marier
Siège no 5 Monsieur Alain Poulin
Siège no 6 Monsieur Cédric Quirion

Le conseil siège avec quorum sous la présidence du maire, Monsieur Dany Quirion.

Monsieur Pier-Olivier Busque, directeur général et secrétaire-trésorier agit comme secrétaire d'assemblée.

ORDRE DU JOUR

1. Ouverture de la séance
2. Adoption de l'ordre du jour
3. Dépôt des procès-verbaux
4. LÉGISLATION
 - 4.1 Avis motion et dépôt projet rang 4 nord
 - 4.2 Avis de motion et dépôt projet Petit Shenley
 - 4.3 Autorisation financement
 - 4.4 Autorisation financement
 - 4.5 Adoption règlement taxation
 - 4.6 Autorisation communication paiement vente pour taxes
5. FINANCES
 - 5.1 Compte pour approbation
 - 5.2 Paiement WSP
 - 5.3 Paiement Hydrautek
 - 5.4 Dépot demande financière Primeau
 - 5.5 Paiement Réal Huot
 - 5.6 Paiement Construction Fortin et Saint-Pierre
6. MATÉRIEL – ÉQUIPEMENTS-FOURNITURE – TRAVAUX
 - 6.1 Mandat étude géotechnique
 - 6.2 Mandat lancement appel d'offres projet 4 nord

- 6.3 Achat de matériels pour centre entraînement
- 6.4 Attestation PRABAM
- 6.5 Mandat lancement appel d'offres projet Petit shenley
- 6.6 Mandat étude géotechnique
- 6.7 Mandat lancement appel d'offres projet aqueduc tronçon 009
- 6.8 Mise à jour plan d'intervention
- 6.9 Paiement JM Pomerleau

7. PERSONNEL

8. LOISIRS ET CULTURE

- 8.1 Demande dans le programme d'assistance financière en accompagnement en loisir pour personnes handicapées
- 8.2 Augmentation salariale entretien aréna
- 8.3 Augmentation salariale arbitre
- 8.4 Demande de gratuité pour les filles d'Isabelle
- 8.5 Responsables de glace de curling et tournoi 6-7 avril 2024

9. RAPPORT

10. CORRESPONDANCE

11. AUTRES SUJETS

- 11.1 Certificat paiement 8
- 12. Période de questions
- 13. Ajournement de la séance

1. OUVERTURE DE LA SÉANCE

Monsieur Dany Quirion, maire, constate le quorum et déclare la séance ouverte.

2. ADOPTION DE L'ORDRE DU JOUR

2024-01-001 Il est proposé par monsieur Cédric Quirion et résolu à l'unanimité des conseillers présents d'adopter l'ordre du jour.

3. DÉPÔT DES PROCÈS-VERBAUX

2024-01-002 Il est proposé par monsieur Shawn Marier, et résolu à l'unanimité que le conseil adopte les procès-verbaux de la séance ordinaire du 5 décembre, la séance extraordinaire 19 décembre et la séance d'ajournement du 19 décembre.

4. LÉGISLATION

4.1. AVIS MOTION ET DÉPÔT PROJET RANG 4 NORD

2024-01-003

Considérant Monsieur Francis Quirion donne un avis de motion qu'un règlement portant le numéro 233-2024 décrétant des travaux au Rang 4 nord en vue d'une dépense et d'un emprunt de 1 279 232.79\$ sera adopté lors d'une séance ultérieure.

Monsieur Francis Quirion dépose au conseil un projet de règlement à cet effet.

4.2. AVIS MOTION ET DÉPÔT PROJET PETIT SHENLEY

2024-01-004

Considérant Monsieur Stéphane Veilleux donne un avis de motion qu'un règlement portant le numéro 234-2024 décrétant des travaux dans le rang du Petit Shenley en vue d'une dépense et d'un emprunt de 2 666 373.19 \$ sera adopté lors d'une séance ultérieure.

Monsieur Stéphane Veilleux dépose au conseil un projet de règlement à cet effet.

4.3. AUTORISATION FINANCEMENT PERMANENT 463 RUE PRINCIPALE

2024-01-005

Considérant que les travaux de réfection du bâtiment au 463 rue Principale sont terminés;

Considérant que la municipalité doit effectuer un financement permanent pour l'exécution des travaux ;

Considérant que le règlement d'emprunt 226-2023 décrète une dépense et un emprunt de 389 959\$.

Considérant que le règlement 226-2023 a été approuvé par le ministère des Affaires municipales et de l'Habitation en date du 19 avril 2023;

En conséquence, il est proposé par monsieur Cédric Quirion et résolu à l'unanimité des conseillers présents ;

Que le conseil autorise le directeur général à faire une demande de financement permanent d'un montant de 389 959\$;

Que le directeur général Monsieur Pier-Olivier Busque et le maire Monsieur Dany Quirion soient autorisés à signer pour et nom de la Municipalité tout document inhérent à la demande de financement permanent.

4.4. AUTORISATION FINANCEMENT PERMANENT ROUTE 269

2024-01-006

Considérant que les travaux de réfection des infrastructures municipales d'une section de la rue principale sont terminés;

Considérant que la municipalité doit effectuer un financement permanent pour l'exécution des travaux ;

Considérant que le règlement d'emprunt 229-2023 décrète une dépense et un emprunt de 1 351 189\$.

Considérant que le règlement 229-2023 a été approuvé par le ministère des Affaires municipales et de l'Habitation en date du 19 avril 2023;

En conséquence, il est proposé par monsieur Cédric Quirion et résolu à l'unanimité des conseillers présents ;

Que le conseil autorise le directeur général à faire une demande de financement permanent d'un montant de 1 351 189\$;

Que le directeur général Monsieur Pier-Olivier Busque et le maire Monsieur Dany Quirion soient autorisés à signer pour et nom de la Municipalité tout document inhérent à la demande de financement permanent.

4.5. ADOPTION RÈGLEMENT TAXATION

2024-01-007

Considérant que le directeur général a déposé au conseil le règlement 232-2024 relatif aux prévisions budgétaires 2024 et décrétant les taux de taxes et les tarifs de compensation pour l'année financière ainsi que les modalités de leur perception ;

Considérant que les membres du conseil ont tous reçu une copie du règlement et ont pu émettre leurs opinions ;

Considérant qu'un avis de motion et un dépôt du projet de règlement ont été déposés au conseil lors de la séance du 19 décembre 2023 ;

En conséquence, il est proposé par monsieur Alain Poulin et résolu à l'unanimité des conseillers présents ;

Que le conseil adopte le règlement 232-2024 relatif aux prévisions budgétaires 2024 et décrétant les taux de taxes et les tarifs de compensation pour l'année financière ainsi que les modalités de leur perception.

4.6. AUTORISATION COMMUNICATION PAIEMENT VENTE POUR TAXES

2024-01-008

Considérant que la municipalité doit déposer à la MRC la liste des personnes endettées envers la municipalité pour les taxes municipales;

Considérant que des communications postales doivent être envoyées aux personnes concernées;

Considérant que madame Marilène Robert est la personne à la comptabilité;

En conséquence, il est proposé par monsieur Francis Quirion et résolu à l'unanimité des conseillers présents ;

Que le mandat soit donné à madame Marilène Robert pour envoyer des communications postales aux personnes endettées envers la municipalité pour les taxes municipales.

5. FINANCES

5.1. COMPTES POUR APPROBATION

2024-01-009

Considérant que les membres du conseil ont reçu la liste des comptes à payer et qu'ils en ont pris connaissance ;

En conséquence, il est proposé par madame Karine Champagne et résolu à l'unanimité des conseillers présents ;

Que la liste des comptes compressibles, incompressibles et les salaires du mois de décembre 2023 au montant total de 250 684.34 \$ soit adoptée telle que présentée et détaillée comme suit :

Salaires et allocations payés :	51 567.23 \$
Factures payées :	73 973.99 \$
Factures à payer :	125 143.12 \$

5.2. PAIEMENT WSP

2024-01-010

Considérant que la firme WSP a effectué les travaux de surveillance au projet du CPE ;

Considérant que les travaux sont terminés ;

En conséquence, il est proposé par monsieur Stéphane Veilleux et résolu à l'unanimité des conseillers présents ;

Que le paiement d'un montant de 5058.90\$ taxes incluses soit effectué à la firme WSP pour des travaux au projet du CPE et qu'il soit pris via le surplus cumulé.

5.3. PAIEMENT HYDRAUTEK

2024-01-011 **Considérant** que des travaux de maintenance doivent être effectués à la zamboni;

Considérant que ces travaux sont de changer la pompe pour un montant de 2268.96\$;

En conséquence, il est proposé par monsieur Shawn Marier et résolu à l'unanimité des conseillers présents ;

Que la pompe de la zamboni soit changée et payée pour un montant de 2268.96\$ pris via le surplus cumulé.

5.4. DEMANDE D'ASSISTANCE FINANCIÈRE PRIMEAU

2024-01-012 **Considérant** que la Municipalité a pris connaissance du guide relatif au programme PRIMEAU 2023, qu'elle comprend bien toutes les modalités du programme qui s'appliquent à elle ou à son projet et qu'elle s'est renseignée au besoin auprès du Ministère;

Considérant que la Municipalité doit respecter les modalités de ce guide qui s'appliquent à elle pour obtenir une aide financière au programme PRIMEAU 2023 et pour recevoir le versement de cette aide financière;

En conséquence, il est proposé par monsieur Cédric Quirion et résolu à l'unanimité des conseillers présents ;

Que la Municipalité s'engage à respecter les modalités du guide qui s'appliquent à elle;

Que la Municipalité s'engage à assumer l'entière responsabilité des travaux ainsi que des modifications qui pourraient y être apportées. À ce titre, elle est donc responsable de tout dommage causé par ses employés, ses agents, ses représentants, ses sous-traitants ou par elle-même, y compris un dommage résultant d'un manquement à une obligation prévue à tout contrat conclu par la Municipalité pour la réalisation des travaux;

Que la Municipalité s'engage à réaliser les travaux selon les modalités du programme PRIMEAU 2023 et à assumer toutes les responsabilités qui s'appliquent à elle en lien avec la réalisation et le financement de ces travaux;

Que la Municipalité s'engage à payer sa part des coûts admissibles et des coûts d'exploitation continus;

Que la Municipalité s'engage à assumer toutes les dépenses engagées si elle ne respecte pas les délais prévus au programme PRIMEAU 2023;

Que la Municipalité s’engage à assumer tous les coûts non admissibles au programme PRIMEAU 2023 associés à son projet et tout dépassement de coûts;

Que le conseil municipal autorise le dépôt de la demande d’aide financière au programme PRIMEAU 2023.

5.5. PAIEMENT RÉAL HUOT

2024-01-013

Considérant qu’il y a eu un bris à l’usine de chloration;

Considérant que le montant des réparations s’élève à 1827.39\$ taxes incluses;

En conséquence, il est proposé par monsieur Francis Quirion et résolu à l’unanimité des conseillers présents ;

Que le paiement à la firme Réal Huot soit autorisé pour un montant de 1 827.39\$ taxes incluses via le surplus cumulé.

5.6. PAIEMENT CONSTRUCTION FORTIN ET ST-PIERRE

2024-01-014

Considérant que des travaux de réfection au mur arrière extérieur de l’aréna ont été effectués par la firme Construction Fortin et St-Pierre;

Considérant que le montant des travaux s’élève à 27 906.73\$ taxes incluses;

En conséquence, il est proposé par monsieur Shawn Marier et résolu à l’unanimité des conseillers présents ;

Que le montant de 27 906.73\$ taxes incluses soit payé à la firme Construction Fortin et St-Pierre via le surplus cumulé.

6. MATÉRIAUX – ÉQUIPEMENTS – FOURNITURES – TRAVAUX

6.1. MANDAT ÉTUDE GÉOTECHNIQUE

2024-01-015

Considérant que le conseil municipal désire faire des travaux d’aqueduc dans le Rang Grand Shenley;

Considérant que ces travaux demandent une étude géotechnique ;

Considérant que la firme Englobe peut effectuer cette étude;

En conséquence, il est proposé par monsieur Francis Quirion et résolu à l’unanimité des conseillers présents ;

Que le contrat pour l'étude géotechnique du projet du tronçon d'aqueduc 009 soit donné à la firme Englobe.

6.2. MANDAT LANCEMENT APPEL D'OFFRES PROJET 4 NORD

2024-01-016 **Considérant** que le conseil municipal désire lancer l'appel d'offres pour le projet du rang 4 Nord;

Considérant que la MRC peut effectuer l'appel d'offres;

En conséquence, il est proposé par monsieur Francis Quirion et résolu à l'unanimité des conseillers présents ;

Que le mandat soit donné à la MRC pour lancer l'appel d'offres du projet du Rang 4 Nord et qu'il soit conditionnel à l'obtention du financement.

6.3. ACHAT DE MATÉRIELS POUR CENTRE ENTRAÎNEMENT

2024-01-017 **Considérant** que le conseil municipal désire effectuer des améliorations à sa salle d'entraînement;

Considérant que l'achalandage a considérablement augmenté au cours de la dernière année;

En conséquence, il est proposé par monsieur Francis Quirion et résolu à l'unanimité des conseillers présents ;

Qu'un budget de 3000\$ pour l'achat de matériels pour la salle d'entraînement soit alloué à madame Karine Champagne via le surplus cumulé.

6.4. ATTESTATION PRABAM

2024-01-018 **Considérant** que le ministère des Affaires municipales et de l'Habitation a offert une aide financière dans le programme PRABAM;

Considérant que la Municipalité a obtenu cette aide et réalisé les travaux liés pour un montant de 107 280\$;

En conséquence, il est proposé par monsieur Alain Poulin et résolu à l'unanimité des conseillers présents ;

Que le conseil entérine et confirme la réalisation des travaux visés par la reddition de comptes finals;

6.5. MANDAT LANCEMENT APPEL D'OFFRES PROJET PETIT SHENLEY

2024-01-019 **Considérant** que le conseil désire lancer l'appel d'offres pour le Projet du Petit Shenley;

Considérant que la firme WSP peut être mandatée à effectuer l'appel d'offres;

En conséquence, il est proposé par monsieur Stéphane Veilleux et résolu à l'unanimité des conseillers présents ;

Que le conseil donne le mandat à la firme WSP à lancer l'appel d'offres pour le Projet du Petit Shenley conditionnel à l'obtention du financement.

6.6. MANDAT ÉTUDE GÉOTECHNIQUE

2024-01-020 **Considérant** que le conseil désire connaître l'état du terrain commercial du Rang 6 Nord;

Considérant qu'une expertise d'une firme doit être faite pour l'analyse du sol;

En conséquence, il est proposé par monsieur Francis Quirion et résolu à l'unanimité des conseillers présents ;

Que la firme englobe fait une soumission pour une étude géotechnique sur un terrain appartenant à la municipalité.

6.7. MANDAT LANCEMENT APPEL D'OFFRES PROJET TRONÇON 009

2024-01-021 **Considérant** que le conseil municipal désire améliorer le tronçon 009 du ruisseau Foley ;

Considérant que l'appel d'offres devra être lancé conditionnellement au financement ;

Considérant que la firme WSP offre ses services pour faire le lancement de l'appel d'offres ;

En conséquence, il est proposé par madame Karine Champagne et résolu à l'unanimité des conseillers présents ;

Que le mandat soit donné à la firme WSP pour l'appel d'offres du tronçon 009 conditionnellement au financement.

6.8. MISE À JOUR PLAN D'INTERVENTION

2024-01-022 **Considérant** que le conseil municipal veut mettre à jour le plan d'intervention pour son réseau d'aqueduc et égouts ;

Considérant que cette mise à jour demande une analyse et l'élaboration de plusieurs options;

Considérant que la firme WSP Inc peut effectuer la mise à jour du plan d'intervention ;

En conséquence, il est proposé par madame Karine Champagne et résolu à l'unanimité des conseillers présents ;

Que le conseil mandate la firme WSP Inc. à mettre à jour le plan d'intervention pour son réseau d'aqueduc et égouts.

6.9. PAIEMENT JM POMERLEAU

2024-01-023

Considérant que le conseil a fait effectuer plusieurs travaux à différentes installations ;

Considérant que la firme JM Pomerleau a effectué plusieurs de ces travaux;

Considérant que le total des travaux est d'un montant de 18 000\$ avec taxes;

En conséquence, il est proposé par monsieur Alain Poulin et résolu à l'unanimité des conseillers présents ;

Que le montant de 18 000\$ avec taxes soit payé à la firme JM Pomerleau pour les travaux effectués cette année aux différentes installations de la municipalité et que le montant soit pris au surplus cumulé de la municipalité.

7. PERSONNEL

8. LOISIRS ET CULTURE

8.1. DEMANDE DANS LE PROGRAMME D'ASSISTANCE FINANCIÈRE EN ACCOMPAGNEMENT EN LOISIR POUR PERSONNES HANDICAPÉES

2024-01-024

Considérant que l'association régionale de loisir pour les personnes handicapées Chaudière-Appalaches offre une aide financière dans le programme d'assistance financière en accompagnement en loisir pour personnes handicapées;

Considérant que la Municipalité répond aux critères du programme ;

Considérant que la responsable des sports, loisirs et culture veut déposer une demande d'aide financière pour de l'accompagnement pendant le camp de jour 2024 ;

En conséquence, il est proposé par monsieur Alain Poulin et résolu à l'unanimité des conseillers présents ;

Que le conseil autorise la responsable des sports, loisirs et culture à effectuer une demande d'aide financière ;

Que la responsable des sports, loisirs et culture est autorisée à signer pour et au nom de la Municipalité les documents inhérents à la demande ainsi que ceux reliés au projet découlant de l'obtention de la subvention ;

8.2. AUGMENTATION SALARIALE ENTRETIEN ARÉNA

2024-01-025 **Considérant** que Monsieur Daniel Ménard offre ses services pour l'entretien de la glace ;

Considérant que la Municipalité apprécie son travail ;

En conséquence, il est proposé par monsieur Cédric Quirion et résolu à l'unanimité des conseillers présents ;

Que le conseil autorise une augmentation salariale à monsieur Daniel Ménard pour l'entretien de l'aréna;

8.3. AUGMENTATION SALARIALE ARBITRES

2024-01-026 **Considérant** que les arbitres ont un rôle important à jouer dans le sport communautaire ;

Considérant que la Municipalité tient à avoir des arbitres expérimentés pour le bon déroulement de ses activités ;

En conséquence, il est proposé par monsieur Francis Quirion et résolu à l'unanimité des conseillers présents ;

Que le conseil autorise une augmentation salariale aux arbitres de 2,50\$ la partie pour la saison 2023-2024 de hockey plaisir ;

8.4. DEMANDE DE GRATUITÉ POUR LES FILLES D'ISABELLE

2024-01-027 **Considérant** que les Filles d'Isabelle de St-Honoré veulent tenir un brunch bénéfique le 11 février 2024 au Centre Multifonctionnel Desjardins ;

Considérant que la municipalité supporte cet organisme;

En conséquence, il est proposé par monsieur Shawn Marier et résolu à l'unanimité des conseillers présents ;

Que le conseil autorise l'utilisation complète du Centre Multifonctionnel gratuitement pour cet événement ;

Que l'organisme est en charge du ménage, montage et démontage de salle, et ce, à leur frais ;

Que l'organisme doit remettre les lieux dans le même état pour 16h la journée même.

8.5. RESPONSABLE DE GLACE DE CURLING ET TOURNOI 6-7 AVRIL 2024

2024-01-028

Considérant que la municipalité de Saint-Honoré tient à offrir un tournoi de curling les 6 et 7 avril 2024 ;

Considérant que la Municipalité doit engager un technicien de glace pour la préparation de la surface et pour l'événement ;

Considérant que la responsable des sports, loisirs et culture veut faire appel à deux techniciens proposés par curling Québec ;

En conséquence, il est proposé par monsieur Alain Poulin et résolu à l'unanimité des conseillers présents ;

Que le conseil autorise à donner sous contrat la préparation de glace et la supervision du tournoi de curling à monsieur Alexandre Gallant à un taux horaire plus transport et repas ;

9. RAPPORT

10. CORRESPONDANCE

Le Directeur général dépose le bordereau de correspondance du mois de décembre 2023.

11. AUTRES SUJETS

11.1. CERTIFICAT PAIEMENT 8

2024-01-029

Considérant que les travaux au 463 rue Principale sont presque terminés;

Considérant que les travaux sont effectués par la firme Construction JL Groleau Inc.;

Considérant que la firme WSP supervise les travaux;

Considérant que cette dernière recommande le huitième paiement de 21 714.12\$ taxes incluses pour les travaux effectués;

En conséquence, il est proposé par monsieur Cédric Quirion et résolu à l'unanimité des conseillers présents ;

Que le montant de 21 714.12\$ taxes incluses soit versé, via le règlement d'emprunt et le solde via le surplus cumulé de la municipalité, à la firme Construction JL Groleau Inc. pour les travaux effectués au 463 rue Principale.

12. PÉRIODE DE QUESTIONS

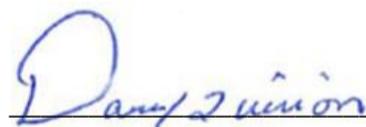
Aucune question n'a été posée

13. AJOURNEMENT DE LA SÉANCE

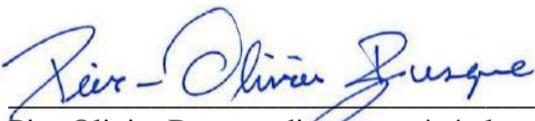
2024-01-030

Il est proposé par madame Karine Champagne et résolu à l'unanimité des conseillers que la séance soit ajournée au 30 janvier 2024.

Il est 21h15.



Dany Quirion, maire



Pier-Olivier Busque, directeur général et secrétaire-trésorier